

AVIS AUX ACTIONNAIRES

Nordea 1 - Emerging Market Bond Opportunities Fund

et

Nordea 1 – Emerging Stars Bond Fund

Nous vous informons que le conseil d'administration de Nordea 1, SICAV (le « **Conseil d'administration** ») a décidé de fusionner le compartiment Nordea 1 - Emerging Market Bond Opportunities Fund (le « **Fonds absorbé** ») avec le compartiment Nordea 1 – Emerging Stars Bond Fund (le « **Fonds absorbant** ») (la « **Fusion** »).

Le Fonds absorbé et le Fonds absorbant sont désignés collectivement les « **Fonds** » ci-après, et Nordea 1, SICAV la « **Société** ».

La Fusion entrera en vigueur le 1^{er} juin 2022 (la « **Date effective** »).

A la Date effective, les éléments d'actif et de passif du Fonds absorbé seront intégralement transférés vers le Fonds absorbant. Le Fonds absorbé cessera d'exister à la suite de la Fusion et sera par conséquent dissous à la Date effective, sans passer par une procédure de liquidation.

Aucune action n'est requise de la part des actionnaires qui acceptent les changements proposés dans le présent avis.

Les actionnaires qui désapprouvent la Fusion sont en droit de demander le rachat ou la conversion de leurs actions sans frais, au terme des processus de rachat et de conversion tels que détaillés dans le prospectus, à compter de la date du présent avis et jusqu'au 23 mai 2022 à 15 h 30 CET, tel que décrit plus en détail à la section 5 ci-dessous.

Le présent avis décrit les répercussions de la Fusion et doit être lu attentivement. **La Fusion peut avoir une incidence sur votre situation fiscale. Il est recommandé aux actionnaires des Fonds de consulter leur conseiller professionnel quant aux répercussions juridiques, financières et fiscales de la Fusion en vertu de la législation du pays dont ils ont la nationalité, où ils résident, sont domiciliés ou sont constitués.**

Nordea 1, SICAV

562, rue de Neudorf
P.O. Box 782
L-2017 Luxembourg
Tel + 352 27 86 51 00
Fax + 352 27 86 50 11
nordefunds@nordea.com
nordea.lu

Page 1 sur 11

1. Motifs de la Fusion

- 1.1 Le Conseil d'administration estime que les perspectives de croissance du Fonds absorbé sont limitées.
- 1.2 La Fusion permettra aux actionnaires de profiter d'un investissement dans un fonds dont les actifs sous gestion sont considérablement plus élevés et qui promeut des caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (« **Investissements ESG** ») conformément à l'Article 8 du Règlement 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« **SFDR** »).
- 1.3 Par conséquent, le Conseil d'administration estime que la Fusion est dans le meilleur intérêt des actionnaires.

2. Impact attendu de la Fusion sur les actionnaires du Fonds absorbé

- 2.1 Dans le cadre de la Fusion, tous les éléments d'actif et de passif du Fonds absorbé seront transférés au Fonds absorbant et, à la Date effective, le Fonds absorbé cessera d'exister, sans passer par une procédure de liquidation.
- 2.2 La Fusion sera contraignante pour l'ensemble des actionnaires n'ayant pas demandé le rachat ou la conversion de leurs actions selon les conditions et dans les délais indiqués ci-dessous. A la Date effective, les actionnaires du Fonds absorbé n'ayant pas exercé ce droit au rachat ou à la conversion deviendront actionnaires du Fonds absorbant et recevront par conséquent des actions de la catégorie d'actions correspondante du Fonds absorbant, auxquelles s'appliquent les frais courants et les indicateurs synthétiques de risque/rendement indiqués ci-après.

Fonds absorbé				Fonds absorbant			
Catégorie d'actions	ISIN	Frais courants	INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE/RENDEMENT	Catégorie d'actions	ISIN	Frais courants	INDICATEUR SYNTHETIQUE DE RISQUE/RENDEMENT
BI-USD	LU0772919204	0,93%	5	BI-USD	LU1915689829	0,69%	4
BI-EUR	LU0772918735	0,93%	4	BI-EUR	LU1915689662	0,69%	4
BP-USD	LU0772920129	1,54%	5	BP-USD	LU1915689316	1,20%	4
BP-EUR	LU0772919543	1,54%	4	BP-EUR	LU1915689233	1,20%	4
E-USD	LU0772920558	2,29%	5	E-USD	LU1915690165	1,94%	4
E-EUR	LU0772920392	2,29%	4	E-EUR	LU1915690082	1,94%	4
HB-SEK	LU1548767075	1,54%	5	HB-SEK	LU1917587575	1,19%	4
HBI-SEK	LU0772922091	0,93%	5	HBI-SEK	LU1935333291	0,69%	4
HBI-NOK	LU0772921879	0,93%	5	HBI-NOK	LU1935333374	0,68%	4

Nordea 1, SICAV

562, rue de Neudorf
P.O. Box 782
L-2017 Luxembourg
Tel + 352 27 86 51 00
Fax + 352 27 86 50 11
nordefunds@nordea.com
nordea.lu

Page 2 sur 11

2.3 Conformément à la section 6, la valeur nette d'inventaire par action du Fonds absorbé et la valeur nette d'inventaire par action du Fonds absorbant ne seront pas nécessairement identiques. C'est pourquoi, bien que la valeur globale de leur participation reste la même, les actionnaires du Fonds absorbé pourront recevoir un nombre de nouvelles actions du Fonds absorbant différent de celui qu'ils détenaient dans le Fonds absorbé.

2.4 Veuillez vous référer à la section 4 pour de plus amples détails quant aux potentielles conséquences pour le portefeuille du Fonds absorbé.

2.5 Les principales similitudes entre le Fonds absorbé et le Fonds absorbant sont décrites à l'Annexe I du présent avis. Les principales similitudes entre le Fonds absorbé et le Fonds absorbant sont notamment les suivantes :

- Les deux Fonds partagent des objectifs, politiques et stratégies d'investissement globalement similaires et investissent principalement dans des obligations des marchés émergents et autres titres de créance libellés en devises fortes (USD et EUR notamment) ou en devises locales ;
- Les deux Fonds peuvent investir directement dans des titres de créance chinois négociés sur le Marché obligataire interbancaire chinois (China Interbank Bond Market) ou Bond Connect ;
- Les deux Fonds se fondent sur des indices de référence diversifiés axés sur les obligations émergentes mondiales ;
- La devise de référence des deux Fonds est l'USD ;
- Les deux Fonds disposent d'une période de détention des investissements de 5 ans ;
- L'indicateur synthétique de risque/rendement des catégories d'actions BI-EUR, BP-EUR et E-EUR des deux Fonds s'établit à 4 ;
- La gestion de portefeuille des deux Fonds est assurée par la même équipe de gestion au sein de Nordea Investment Management AB ;

2.6 Les procédures de transaction, de souscription, de rachat, d'échange et de transfert d'actions ainsi que la méthode de calcul de la valeur nette d'inventaire sont les mêmes pour le Fonds absorbé et le Fonds absorbant.

2.7 Les principales différences entre le Fonds absorbé et le Fonds absorbant sont détaillées à l'Annexe I. Leurs principales différences sont les suivantes :

- le Fonds absorbant promeut des caractéristiques ESG conformément à l'Article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« **SFDR** ») et investit selon la stratégie d'investissement Stars, dans le cadre de laquelle il s'engage à utiliser le modèle ESG exclusif de Nordea Asset Management (« **NAM** ») pour analyser et sélectionner des investissements reflétant les caractéristiques ESG du Fonds ;
- le Fonds absorbé est essentiellement géré selon une stratégie obligataire mixte axée sur les marchés émergents, ce qui signifie qu'il investit normalement à parts égales dans des obligations émergentes libellées en devises fortes et dans des obligations émergentes

Nordea 1, SICAV

562, rue de Neudorf
P.O. Box 782
L-2017 Luxembourg
Tel + 352 27 86 51 00
Fax + 352 27 86 50 11
nordefunds@nordea.com
nordea.lu

Page 3 sur 11

libellées en devises locales. Le Fonds absorbant est essentiellement géré selon une stratégie faisant la part belle aux obligations émergentes libellées en devises fortes et est donc moins exposé aux obligations émergentes libellées en devises locales que le Fonds absorbé ;

- L'indicateur synthétique de risque/rendement des catégories d'actions BI-USD, BP-USD et E-USD et des catégories d'actions couvertes en NOK et en SEK du Fonds absorbé s'établit à 5, contre 4 pour les catégories d'actions équivalentes au sein du Fonds absorbant ;
- Le Fonds absorbant calcule son exposition au risque globale à l'aide de la méthode de la VaR relative, tandis que le Fonds absorbé utilise l'approche par les engagements. Le Fonds absorbant est susceptible de présenter un effet de levier important dès lors qu'il peut avoir recours dans une large mesure à des instruments financiers dérivés afin de mettre en œuvre sa politique d'investissement et d'atteindre son profil de risque cible ;
- Les commissions de gestion des catégories d'actions I, P et E ainsi que les frais courants sont moins élevés au sein du Fonds absorbant qu'au sein du Fonds absorbé.

3. Impact attendu de la Fusion sur les actionnaires du Fonds absorbant

3.1 A la réalisation de la Fusion, les actionnaires du Fonds absorbant continueront de détenir les mêmes actions et les droits afférents à ces actions ne seront pas modifiés. Celle-ci n'entraînera pas de modification des statuts ou du prospectus de la Société, ni des documents d'informations clés pour l'investisseur (les « **DICI** ») du Fonds absorbant.

3.2 A la réalisation de la Fusion, la valeur nette d'inventaire totale du Fonds absorbant augmentera à la suite du transfert des éléments d'actif et de passif du Fonds absorbé vers le Fonds absorbant.

4. Impact attendu sur le portefeuille

4.1 Une partie des actifs qui seront transférés du Fonds absorbé vers le Fonds absorbant sont déjà conformes à la politique d'investissement du Fonds absorbant. Quelques jours avant la Date effective, les participations qui ne sont pas conformes à la politique d'investissement du Fonds absorbant seront vendues et le produit sera transféré au Fonds absorbant à la Date effective. Cette opération est susceptible d'affecter le portefeuille et la performance du Fonds absorbé.

4.2 Les liquidités qui seront transférées du Fonds absorbé vers le Fonds absorbant seront ensuite investies conformément à la politique d'investissement du Fonds absorbant. Aucun rééquilibrage du portefeuille du Fonds absorbant n'est prévu, ni avant ni après la Date effective.

5. Suspension des opérations

5.1 Les actions du Fonds absorbé peuvent être souscrites, rachetées et converties en actions d'une catégorie identique ou différente d'un autre fonds de la Société (non visé par la Fusion) jusqu'au 23 mai 2022 à 15 h 30 CET. Le 23 mai 2022, à partir de 15 h 30 CET, cette possibilité de souscrire, racheter et convertir des actions du Fonds absorbé sera suspendue jusqu'à la Date effective.

5.2 Les actionnaires du Fonds absorbant ne seront nullement impactés par la suspension des souscriptions, rachats et conversions dans le Fonds absorbé.

Nordea 1, SICAV

562, rue de Neudorf
P.O. Box 782
L-2017 Luxembourg
Tel + 352 27 86 51 00
Fax + 352 27 86 50 11
nordefunds@nordea.com
nordea.lu

Page 4 sur 11

- 5.3 Les actionnaires des Fonds peuvent demander le rachat ou la conversion de leurs actions en actions d'une catégorie identique ou différente d'un autre fonds de la Société (non visé par la Fusion) sans frais, à compter de la date du présent avis et jusqu'au 23 mai 2022 à 15 h 30 CET. Le 23 mai 2022, à partir de 15 h 30 CET, cette possibilité de demander le rachat ou la conversion des actions sans frais sera suspendue.
- 5.4 Pour un Fonds comme pour l'autre, le rachat ou la conversion des actions pourra faire l'objet de frais de transaction appliqués par les intermédiaires locaux, qui sont indépendants de la Société et de la société de gestion, Nordea Investment Funds S.A. (la « **Société de gestion** »).

6. Valorisation et rapport d'échange

- 6.1 Le 31 mai 2022, la Société de gestion calculera la valeur nette d'inventaire pour chaque catégorie d'actions et déterminera le rapport d'échange.
- 6.2 Pour le calcul du rapport d'échange, les règles relatives au calcul de la valeur nette d'inventaire, telles que définies dans les statuts et le prospectus de la Société, s'appliqueront à l'évaluation des éléments d'actif et de passif des Fonds.
- 6.3 Le nombre de nouvelles actions du Fonds absorbant à émettre en faveur de chaque actionnaire sera déterminé à l'aide du rapport d'échange calculé sur la base de la valeur nette d'inventaire des actions des Fonds. Les actions du Fonds absorbé seront ensuite annulées.
- 6.4 Le rapport d'échange sera calculé comme suit :
- La valeur nette d'inventaire par action de la catégorie d'actions concernée du Fonds absorbé est divisée par la valeur nette d'inventaire par action de la catégorie correspondante du Fonds absorbant.
 - Les valeurs nettes d'inventaire par action du Fonds absorbé et du Fonds absorbant seront celles déterminées le jour ouvrable précédant la Date effective.

6.5 Tout produit à recevoir par le Fonds absorbé sera inclus dans la dernière valeur nette d'inventaire calculée pour le Fonds absorbé et pris en compte dans la valeur nette d'inventaire des catégories d'actions concernées du Fonds absorbant après la Date effective.

6.6 Aucun paiement en espèces ne sera versé aux actionnaires en échange des actions.

7. Documents complémentaires

- 7.1 Nous invitons les actionnaires du Fonds absorbé à consulter le(s) prospectus concerné(s) et les DIC1 correspondants du Fonds absorbant avant de prendre une quelconque décision en lien avec la Fusion. Le(s) prospectus et les DIC1 (lorsqu'ils seront disponibles) peuvent être obtenus gratuitement sur le site nordea.lu et sur demande adressée au siège social de la Société.
- 7.2 Une copie du rapport du réviseur d'entreprises validant les critères adoptés pour l'évaluation des éléments d'actif et, le cas échéant, de passif, la méthode de calcul du rapport d'échange ainsi que

Nordea 1, SICAV

562, rue de Neudorf
P.O. Box 782
L-2017 Luxembourg
Tel + 352 27 86 51 00
Fax + 352 27 86 50 11
nordeafunds@nordea.com
nordea.lu

Page 5 sur 11

le rapport d'échange peut être obtenue gratuitement sur demande adressée au siège social de la Société.

8. Coûts de la Fusion

La Société de gestion supportera l'ensemble des frais légaux, de conseil et administratifs liés à la préparation et à la finalisation de la Fusion.

9. Fiscalité

Les actionnaires du Fonds absorbé et du Fonds absorbant sont invités à consulter leur propre conseiller fiscal quant à l'impact de la Fusion envisagée sur leur situation fiscale.

10. Informations complémentaires

Pour toute question relative à la Fusion, nous invitons les actionnaires professionnels et institutionnels à contacter leur conseiller professionnel ou intermédiaire habituel, ou le service client local via le site nordea.lu ou l'adresse nordeafunds@nordea.com. Les actionnaires particuliers sont quant à eux invités à prendre contact avec leur conseiller financier habituel pour toute question concernant la Fusion.

Cordialement,

Au nom du Conseil d'administration

Le 22 avril 2022

Nordea 1, SICAV

562, rue de Neudorf
P.O. Box 782
L-2017 Luxembourg
Tel + 352 27 86 51 00
Fax + 352 27 86 50 11
nordeafunds@nordea.com
nordea.lu

Page 6 sur 11

Annexe I

Caractéristiques principales du Fonds absorbé et du Fonds absorbant

Le Fonds absorbé	Le Fonds absorbant
<p>Objectif Faire croître l'investissement des actionnaires sur le moyen à long terme</p>	<p>Objectif Faire croître l'investissement des actionnaires sur le moyen à long terme.</p>
<p>Politique d'investissement Le Fonds absorbé investit principalement dans des obligations des marchés émergents.</p> <p>Plus précisément, le fonds investit au moins deux tiers de ses actifs totaux dans des titres de créance libellés en devises fortes (USD et EUR notamment) ou en devises locales.</p> <p>Ces titres sont émis par des pouvoirs publics ou par des sociétés domiciliées ou exerçant la majeure partie de leur activité dans des marchés émergents. Le fonds peut investir directement dans des titres de créance chinois négociés sur le Marché obligataire interbancaire chinois (China Interbank Bond Market) ou Bond Connect.</p> <p>Le fonds peut être exposé (par le biais d'investissements ou de positions en liquidités) à des devises autres que la devise de référence.</p>	<p>Politique d'investissement Le Fonds absorbant investit principalement dans des obligations des marchés émergents.</p> <p>Plus précisément, le fonds investit au moins deux tiers de ses actifs totaux dans des titres de créance libellés en devises fortes (USD et EUR notamment) ou en devises locales.</p> <p>Ces titres sont émis par des pouvoirs publics ou des émetteurs quasi souverains, ou par des sociétés domiciliées ou exerçant la majeure partie de leur activité dans des marchés émergents. Le fonds peut investir directement dans des titres de créance chinois négociés sur le Marché obligataire interbancaire chinois (China Interbank Bond Market) ou Bond Connect.</p> <p>Le fonds peut être exposé (par le biais d'investissements ou de positions en liquidités) à des devises autres que la devise de référence</p>
<p>Informations relatives au SFDR</p> <p>Le fonds applique des précautions ESG de base, conformément à l'Article 6 du SFDR. Cela signifie que des filtres et listes d'exclusion fondés sur des normes sont appliqués aux investissements du fonds afin de garantir que son portefeuille respecte une norme ESG minimale. Pour plus de détails, veuillez vous référer au Prospectus.</p>	<p>Informations relatives au SFDR</p> <p>Le fonds applique des précautions ESG de base et promeut des caractéristiques ESG, conformément à l'Article 8 du SFDR. Cela signifie que des filtres sont appliqués pour garantir que les investissements sous-jacents du fonds respectent systématiquement les caractéristiques ESG attendues. Par ailleurs, des filtres d'exclusion optimisés sont appliqués au processus de construction du portefeuille pour restreindre les investissements dans des sociétés et des émetteurs qui affichent une exposition significative à certaines activités susceptibles de porter préjudice à l'environnement et/ou à la société au sens large, y compris les sociétés des secteurs du tabac et</p>

Nordea 1, SICAV

562, rue de Neudorf
P.O. Box 782
L-2017 Luxembourg
Tel + 352 27 86 51 00
Fax + 352 27 86 50 11
nordefunds@nordea.com
nordea.lu

Page 7 sur 11

	<p>des combustibles fossiles. La qualité de la gouvernance fait partie intégrante de l'évaluation des investissements potentiels, laquelle tient compte des aspects de responsabilité, de protection des droits des actionnaires/détenteurs d'obligations et de création de valeur à long terme durable.</p> <p>Le fonds respecte en outre la Politique sur les combustibles fossiles alignée sur l'accord de Paris de NAM.</p> <p>Par ailleurs, le fonds investit selon la stratégie d'investissement Stars, dans le cadre de laquelle il s'engage à utiliser le modèle ESG exclusif de NAM pour analyser et sélectionner des investissements reflétant les caractéristiques ESG du fonds.</p> <p>Pour plus de détails, veuillez vous référer au Prospectus.</p>
<p>Indice de référence 50% JP EMBI GD (USD) et 50% JP GBI-EM GD (USD). Aux fins de comparaison des performances uniquement. Les caractéristiques de risque du portefeuille du fonds peuvent présenter une certaine ressemblance avec celles de l'indice.</p>	<p>Indice de référence JP Morgan Emerging Markets Bond Index Global Diversified. Aux fins de comparaison des performances et de contrôle du risque uniquement. Les caractéristiques de risque du portefeuille du fonds peuvent présenter une certaine ressemblance avec celles de l'indice.</p>
<p>Instruments dérivés et techniques Le fonds peut avoir recours aux instruments dérivés à des fins de couverture (réduction des risques), de gestion efficace de portefeuille et pour réaliser des plus-values. Voir section « Instruments dérivés pouvant être utilisés par les fonds ».</p> <p>Utilisation de TRS, y compris de CFD : Non escomptée Utilisation de techniques et instruments : Non escomptée</p>	<p>Instruments dérivés et techniques Le fonds peut avoir recours aux instruments dérivés à des fins de couverture (réduction des risques), de gestion efficace de portefeuille et pour réaliser des plus-values. Voir section « Instruments dérivés pouvant être utilisés par les fonds ».</p> <p>Utilisation de TRS, y compris de CFD : Non escomptée Utilisation de techniques et instruments : Non escomptée</p>

<p>Adéquation</p> <p>Le fonds convient à tous les types d'investisseurs, via tous les canaux de distribution.</p> <p>Profil de l'investisseur</p> <p>Investisseurs qui comprennent les risques associés au fonds et projettent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans. Le fonds peut attirer les investisseurs qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • recherchent un accroissement de leur investissement • souhaitent pouvoir s'exposer aux obligations des marchés émergents 	<p>Adéquation</p> <p>Le fonds convient à tous les types d'investisseurs, via tous les canaux de distribution.</p> <p>Profil de l'investisseur</p> <p>Investisseurs qui comprennent les risques associés au fonds et projettent d'investir pour une durée d'au moins 5 ans. Le fonds peut attirer les investisseurs qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • recherchent un revenu et un accroissement de leur investissement à l'aide d'une approche d'investissement responsable • souhaitent pouvoir s'exposer aux obligations des marchés émergents
<p>Considérations relatives aux risques</p> <p>Veillez lire attentivement la section « Descriptions des risques » préalablement à tout investissement dans le fonds, en portant une attention particulière aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ABS/MBS • Risque pays – Chine • Crédit • Change • Instruments dérivés • Marchés émergents et frontières • Taux d'intérêt • Liquidité • Remboursement anticipé et extension de maturité • Pratiques de négociation • Fiscalité 	<p>Considérations relatives aux risques</p> <p>Veillez lire attentivement la section « Descriptions des risques » préalablement à tout investissement dans le fonds, en portant une attention particulière aux points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ABS/MBS • Risque pays – Chine • Crédit • Change • Instruments dérivés • Marchés émergents et frontières • Taux d'intérêt • Effet de levier • Liquidité • Remboursement anticipé et extension de maturité • Pratiques de négociation • Fiscalité
<p>Indicateur synthétique de risque/rendement : Veillez vous référer à la section 2.2. ci-dessus.</p>	<p>Indicateur synthétique de risque/rendement : Veillez vous référer à la section 2.2. ci-dessus.</p>
<p>Calcul de l'exposition globale :</p> <p>Engagements</p>	<p>Calcul de l'exposition globale :</p> <p>VaR relative</p> <p>Levier attendu 200%</p>

Gestionnaire : Nordea Investment Management AB				Gestionnaire : Nordea Investment Management AB			
Devise de référence : USD				Devise de référence : USD			
Commissions à charge du Fonds absorbé				Commissions à charge du Fonds absorbant			
Le Fonds absorbé supportera les commissions suivantes :				Le Fonds absorbant supportera les commissions suivantes :			
Commission de gestion (maximum)				Commission de gestion (maximum)			
Le Fonds absorbé verse chaque année à la Société de gestion une commission de gestion prélevée sur ses actifs et s'élevant à 0,800% pour les catégories d'actions I et à 1,200% pour les catégories d'actions P et E.				Le Fonds absorbé verse chaque année à la Société de gestion une commission de gestion prélevée sur ses actifs et s'élevant à 0,500% pour les catégories d'actions I et à 0,900% pour les catégories d'actions P et E.			
Commission de surperformance Néant				Commission de surperformance Néant			
Charges opérationnelles				Charges opérationnelles (maximum)			
Comme indiqué dans le prospectus, ces charges comprennent une commission d'administration centrale, des commissions de dépôt (frais liés à la garde et autres services associés), ainsi que la taxe d'abonnement.				Comme indiqué dans le prospectus, ces charges comprennent une commission d'administration centrale, des commissions de dépôt (frais liés à la garde et autres services associés), ainsi que la taxe d'abonnement			
Frais d'entrée et de sortie				Frais d'entrée et de sortie			
Frais d'entrée : 3% maximum pour les catégories d'actions P. Néant pour les catégories d'actions I et E Frais de sortie : Néant.				Frais d'entrée : 3% maximum pour les catégories d'actions P. Néant pour les catégories d'actions I et E Frais de sortie : Néant.			
Commission de distribution				Commission de distribution			
Cette commission est payée à la Société de gestion et transmise en principe au distributeur ou à l'intermédiaire local. Cette commission n'est prélevée qu'au titre des actions E et s'élève à 0,75% par an.				Cette commission est payée à la Société de gestion et transmise en principe au distributeur ou à l'intermédiaire local. Cette commission n'est prélevée qu'au titre des actions E et s'élève à 0,75% par an.			
Frais courants et indicateur synthétique de risque/rendement :				Frais courants et indicateur synthétique de risque/rendement :			
Catégorie	ISIN	Frais courants	INDI CAT EUR SYN	Catégorie d'actions	ISIN	Frais courants	INDI CAT EUR SYN

d'actions			THE TIQUE DE RISQUE/RENDEMENT				THE TIQUE DE RISQUE/RENDEMENT
BI-USD	LU0772919204	0,93%	5	BI-USD	LU1915689829	0,69%	4
BI-EUR	LU0772918735	0,93%	4	BI-EUR	LU1915689662	0,69%	4
BP-USD	LU0772920129	1,54%	5	BP-USD	LU1915689316	1,20%	4
BP-EUR	LU0772919543	1,54%	4	BP-EUR	LU1915689233	1,20%	4
E-USD	LU0772920558	2,29%	5	E-USD	LU1915690165	1,94%	4
E-EUR	LU0772920392	2,29%	4	E-EUR	LU1915690082	1,94%	4
HB-SEK	LU1548767075	1,54%	5	HB-SEK	LU1917587575	1,19%	4
HBI-SEK	LU0772922091	0,93%	5	HBI-SEK	LU1935333291	0,69%	4
HBI-NOK	LU0772921879	0,93%	5	HBI-NOK	LU1935333374	0,68%	4